



N°33
02/11/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

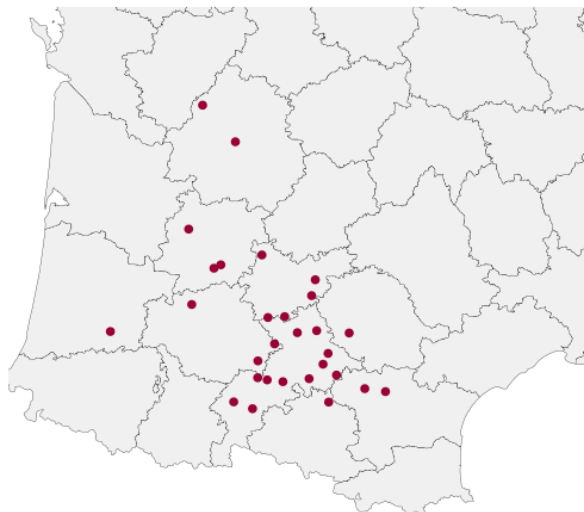
- **Charançon du bourgeon terminal** : risque faible à moyen à ce jour. Surveillance à généraliser sur l'ensemble des parcelles ! Vigilance particulière sur les départements 31 et 82.

Chenille des prairies

- Vols de papillons toujours en cours ; peu de chenilles observées.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **18 observations sur parcelles fixes**.



Réseau d'épidémiosurveillance colza Aquitaine / Ouest Occitanie



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

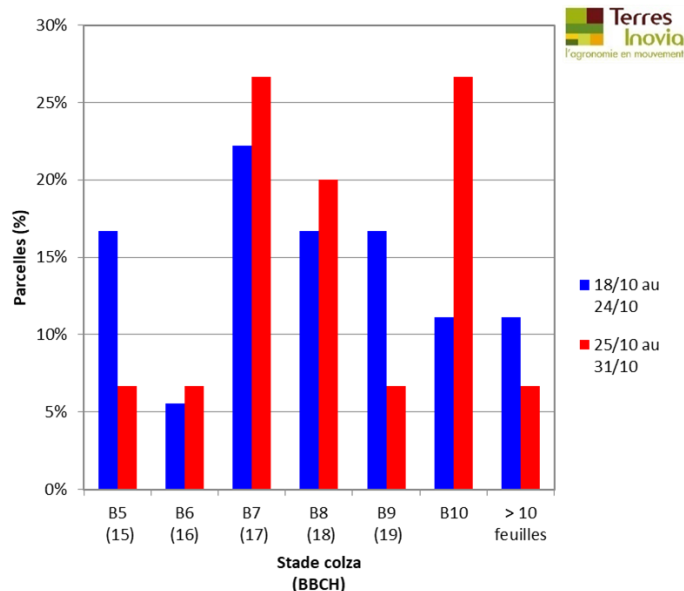
• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles du réseau sont comprises entre les stades 7 et 10 feuilles.

La majorité des parcelles atteint au moins le stade 8 feuilles.

La baisse des températures entraîne naturellement un ralentissement du développement et de la production de biomasse.

Retrouvez [ici](#) l'échelle des stades de développement du colza.

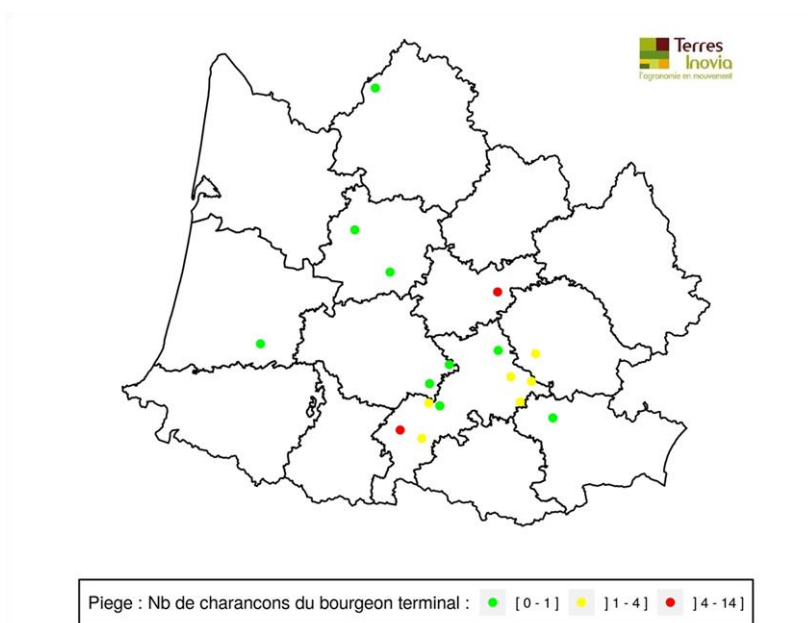
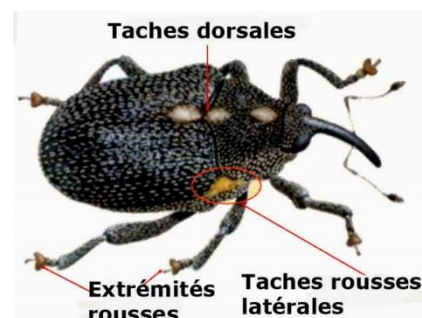


Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

Les histogrammes des semaines du 05 au 11/09 et du 12 au 18/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

Charançon du bourgeon terminal

Cette semaine, 9 parcelles sur 19 suivies font état de la présence du charançon du bourgeon terminal. 2 parcelles font état de captures significatives, c'est-à-dire à partir de 5 individus capturés (cf. carte). La pression semble plutôt stable par rapport à la semaine dernière, à un niveau faible.



Cartographie des piégeages de charançons du bourgeon terminal du 26 au 31 octobre

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH 31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

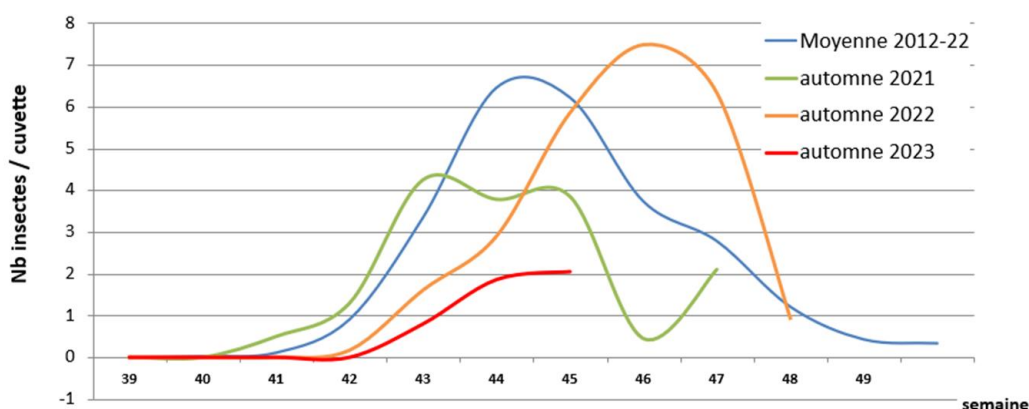
Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1eres captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite)
Photos Terres Inovia

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal en 2023, comparée aux dynamiques pluriannuelles

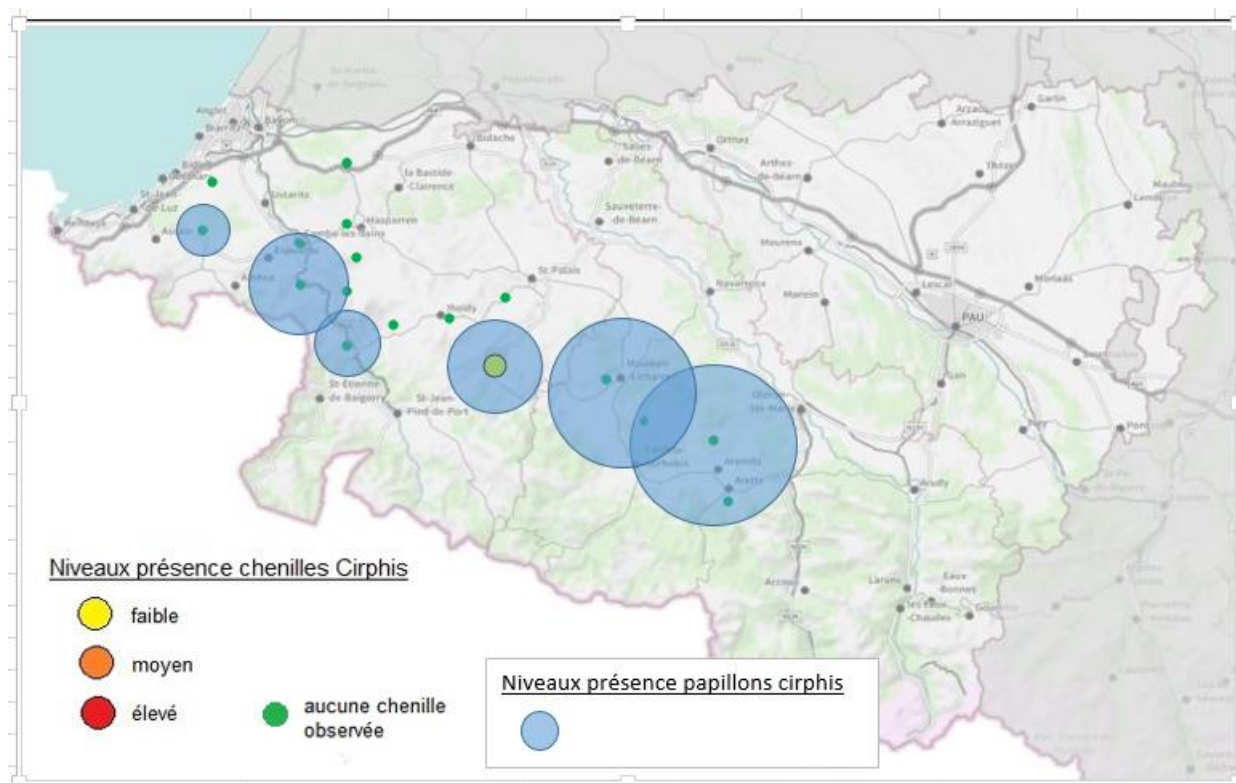
Evaluation du risque : risque faible à moyen à ce jour. Surveillance à généraliser sur l'ensemble des parcelles ! Vigilance particulière sur les départements 31 et 82.

Les captures restent dans l'ensemble à un niveau bas. Par conséquent, le risque demeure faible pour l'essentiel des parcelles du réseau.

Cependant, ponctuellement des captures plus importantes ont lieu et doivent inciter à la vigilance, en particulier sur le 31, depuis déjà la semaine dernière. Rappelons que le risque n'est effectif que 8-10 jours après les premières captures significatives.

Chenille des prairies (Cirphis)

• Observations :



Les observations issues du réseau de piégeage ce jour n'ont pas montré beaucoup de chenilles : celles observées (plutôt amorphes, sur le seul site de JUXUE) sont à des stades jeunes encore (10 mm ou moins), à une densité de 5 larves / m².

Comme la semaine dernière, **nous sommes toujours en revanche sur une permanence des vols (abondants) de papillons**, avec un gradient des piégeages (en termes d'abondance) d'est ouest : pot toujours au 2/3 plein à ESQUIULE (plutôt 5 à 600 individus que les 300 estimés la semaine dernière), près de 300 papillons à ROQUIAGUE (174 mâles et 96 femelles), près de 200 à ARETTE, 44 à ITXASSOU, une vingtaine à JUXUE et BIDARRAY, 16 à ST PEE / NIVELLE, ...



Piégeage à ESQUIULE (photo CA64)

Certes, les pièges alimentaires sont fortement utilisés cette année, comparativement aux autres années où les pièges à phéromones étaient privilégiés ; il est possible aussi que l'on se trouve dorénavant à une période où « *les ressources alimentaires pour les adultes sont sans doute restreintes* » (S. DESIRE, FREDON64). Une telle abondance d'adultes cirphis à cette période de l'année interroge tout de même.

A voir si le fraîchissement des prochains jours, couplé à un retour des pluies, va gêner les émergences des larves.

→ **Vols de papillons toujours en cours** (dont pontes potentielles et autre génération à venir)

Attention, la réalité d'une parcelle n'étant pas celle de la parcelle voisine, possible sous-estimation par les suivis des parcelles du réseau du niveau de présence sur un secteur !

Evaluation du risque :

La surveillance des prairies doit continuer, encore quelques semaines, sur l'ensemble du département : tour des parcelles tous les 2 jours a minima.

L'observation des chenilles est facilitée le matin avec la rosée. La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au toucher, la larve s'enroule sur elle-même. Les déjections et les éventuelles morsures sur les limbes des graminées sont, le cas échéant, bien visibles.

Dans le cas de présence avérée, faire piétiner le bétail : ne pas hésiter à « serrer » les bêtes quelques heures sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.

Lorsque les larves sont encore petites (max. 15-20 mm), un éventuel traitement à base de *Bt* est possible. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en quelques jours.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".